



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 décembre 2024

Journée internationale contre la corruption

En ce 9 décembre 2024, journée internationale de lutte contre la corruption organisée sous l'égide des Nations unies, le ministère de la Justice rappelle l'importance de poursuivre et accentuer les efforts pour lutter contre la corruption, en France, en Europe et dans le monde.

Les risques de corruption et d'atteinte à la probité minent la confiance des citoyens dans l'action publique, compromettent le fonctionnement transparent de l'économie et sapent les fondements de la démocratie.

Avec l'Agence française anticorruption (AFA), l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (Oclcif), mais aussi la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), le parquet national financier et le parquet de Paris dans sa fonction de parquet national chargé de la lutte contre la criminalité organisée, **notre pays est doté d'un dispositif efficace pour prévenir, poursuivre et sanctionner toutes les formes de corruption et d'atteinte à la probité.**

La France soutient dans toutes les enceintes internationales **la nécessité de poursuivre les efforts et de mieux coopérer dans ce domaine.**

Elle porte ce message au sein du Conseil de l'Europe, en soutenant les travaux du Groupe d'Etats contre la corruption (Greco). Elle le porte au sein de l'OCDE, qui célèbre cette année les 25 ans de la convention anticorruption. Elle le porte dans le cadre du G20, dont la France présidait cette année le groupe de travail anticorruption, aux côtés du Brésil. Elle le porte enfin aux Nations unies, en soutenant les travaux de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime.

A tous ses partenaires, **la France propose son expertise et celle de ses professionnels, au ministère de la Justice comme dans les institutions spécialisées, afin de lutter toujours plus efficacement contre la corruption.**

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse : Tél : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse